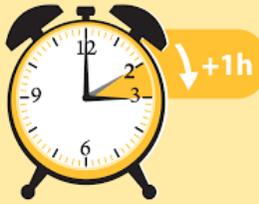


LE TRAIT D'UNION

volume 47 numéro 03; Mars 2022



*Dans la nuit de samedi le
12 mars 2022, on avance
l'heure !*

Le sirop
d'érable,
l'or du Québec



Source: internet

 **Provigo**^{MC}

Alimentation Gabriel Landry inc.
501, avenue Patry, Saint-Pascal
418 492-1034



Club des 50 ans et plus

321, rue de l'église, Bureau 3
Saint-Bruno (Québec) GOL 2M0

Myrtha St-Pierre, *présidente*
Téléphone : 418 492-5926

Activités et loisirs pour tous

Ce journal communautaire est publié par :
Le Trait d'Union de Saint-Bruno inc.
4, du Couvent
Saint-Bruno-de-Kamouraska (Québec) G0L 2M0

Téléphone : (418) 492-5178

Courriel: trdunion@globetrotter.net

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1197-4087

Politique du journal

Tout article pouvant porter atteinte personnelle ne sera pas publié.

Le journal se réserve le droit de modifier, en tout ou en partie, les articles, et ce, tout en y respectant la teneur et le sens.

Distribution du journal

La distribution du journal s'effectue gratuitement par la poste dans tous les foyers de Saint-Bruno.

Abonnement

Le coût de l'abonnement est de 25 \$ par année pour les abonnés à l'extérieur de la municipalité ou pour toute autre personne ou organisme désirant s'abonner. L'abonnement se termine le 31 décembre de chaque année.

Tirage

Le Trait d'Union a un tirage de 290 exemplaires, certifié par l'Association des médias écrits communautaires du Québec.

Tombée: 20 mars 2022

Conseil d'administration

Présidente : Constance Gagné, 492-5178
Vice-présidente : Angèle Dionne 492-9690
Trésorière : Sonia Gagné, 492-3779
Secrétaire : Claudette Rivard 492-1612
Directrice : Micheline Dionne, 492-5281

L'Équipe du journal

Rédacteur en chef Équipe du journal

Traitement de texte et montage

Sonia Gagné

Collaboration

Municipalité Saint-Bruno	Myrtha St-Pierre
Comité embellissement	Angèle Dionne
Simon Lebrun	Co-éco
Diane Cardin	Unité Domrémy
Reponsables paniers de Noël	Sûreté du Québec
Habitations Saint-Bruno	

Sommaire :

Page 3 : L'histoire du sirop d'érable
Page 4 : Remerciements - Comité embellissement
Page 5: Offre d'emploi - 50 ans et plus
Page 6 - 10 : Chronique municipale
Page 11: Chronique littéraire
Page 12-13 : Chronique culinaire
Page 13 : La ferme maraîchère RadiKale - Unité Domrémy
Page 14 - 15 : Biblio
Page 16 : Prévention de la fraude
Page 17 : Co-éco - Al-Anon
Page 18: Horaire d'ouverture
Page 19- 20: Commanditaires

L'histoire du sirop d'érable

Qui n'a jamais goûté au sirop d'érable? Je vous donne le défi de trouver une personne vivant au Québec et je dirais même vivant au Canada qui n'a jamais savouré ce délicieux nectar. L'érable est une icône du territoire boréal, il suffit de jeter un simple regard sur le drapeau canadien pour comprendre l'importance de cette saveur propre à "chez nous".

Les origines du sirop d'érable :

Pour la rédaction de cet article, j'ai consulté plusieurs sites web et tous se contredisent sur la découverte de l'eau d'érable... Une chose est sûre, ce ne sont pas les colons venant de France qui ont fait sa découverte.

Ce sont les premiers occupants à l'est du territoire, c'est-à-dire les tribus amérindiennes qui ont fait la trouvaille de l'eau d'érable. Selon le site web *Authentik Canada*, on raconte que ce sont les animaux qui ont incité les Première-Nations à prendre connaissance de la richesse de l'érable.

Dans l'une des théories, on rapporte que ce sont les chiens qui ont aiguillé leurs maîtres sur la présence de cette eau sucrée. Une branche d'un érable se serait cassée au printemps et les chiens se seraient précipités sur la sève pour la lécher.

Dans une autre version, on explique que ce sont les écureuils qui auraient poussé les hommes vers cette découverte. En effet, une branche se serait cassée et les petites bêtes se seraient mises à lécher la sève ce qui incita les Amérindiens à faire de même...

Selon Marie-Victorin, un savant de l'époque, les écureuils auraient également encouragé les premiers occupants du territoire à transformer l'eau sucrée en sirop. D'après son hypothèse, les rongeurs auraient attendu que la sève, coulant de l'érable, se fasse chauffer par le Soleil sur plusieurs jours. Elle serait devenue avec une texture plus sirupeuse et ensuite ils l'auraient dégustée.

On dit également que l'eau d'érable était consommée par les tribus, parce qu'elle avait un pouvoir soi-disant fortifiant.



À l'arrivée des colons, le sirop d'érable devient de plus en plus populaire en Nouvelle-France en raison de l'apparition des chaudrons de métal. Il est ensuite popularisé au cours du 17^e siècle en France, surtout à des fins de curiosité culinaire. D'après le site web *Érable du Québec*, le roi Louis XIV aurait même eu un intérêt particulier à l'égard du sirop sucré. Ce serait une femme d'affaires nommée Agathe de Repentigny qui se serait occupée de lui envoyer le fameux sirop.

Le saviez-vous ?

À la suite d'une étude dirigée par l'industrie de l'érable du Canada, le pays produirait 75% du sirop d'érable vendu dans le monde et le Québec serait la province qui participerait en grande majorité de cette production avec un *score* de 92%. La belle-province est suivie de loin par le Nouveau-Brunswick avec 4%. Le deuxième pays producteur d'érable serait les États-Unis avec 24%.

Simon Lebrun

Remerciements Paniers de Noël

Les bénévoles de la guignolée et des paniers de Noël remercient la population pour leur générosité. Près de 1000 \$ ont été amassés par la guignolée et par des dons de particuliers.



Ces sommes nous ont permis de faire des paniers de Noël généreux, en complément des denrées fournies par Moisson Kamouraska, un gros merci à eu.

Isabelle et Jean-Charles de Alimentations St-Bruno (2020) senc. ont contribué à ces paniers de façon très importante, nous les remercions d'ailleurs et nous vous invitons à les encourager le plus possible.

Mr. Gabriel Landry de Provigo Saint-Pascal a aussi fait une commandite sur des achats réalisés à son épicerie.

Merci à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à l'aide aux personnes dans le besoin, soyons fiers de ces gestes.

Les responsables des paniers de Noël

Comité embellissement

Votre comité d'embellissement vous communique deux dates importantes.

La cueillette des cannettes se fera le 23 avril, soit la semaine suivant Pâques.

Comme l'an passé, il y aura corvée de nettoyage des fossés le 14 mai, remis au 21 en cas de pluie.



Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles soit pour une activité précise, soit comme membre régulier.

Donnez le temps que vous pouvez, cela sera très apprécié.

Le comité d'embellissement



Offre d'emploi

Les Habitations Saint-Bruno recherchent un ou une personne à raison de 12 heures par semaine afin de faire la gestion de la résidence.

Compétences recherchées

- Connaître Sage comptable (formation donnée par l'employeur)
- Préparer les rencontres avec le conseil d'administration
- Faire les paies - Payer les factures
- Gestion du personnel
- Aimer les personnes âgées

Emploi disponible maintenant

Veuillez faire parvenir votre c.v. ou communiquer avec le président au 418-492-5926 ou par courriel: administrationhabitationssaintbruno.ca



Nouvelles des 50 ans et plus

Juste un mot pour vous encourager à prendre le temps de voir venir la lumière au bout du tunnel comme le dit si bien M. Legault.

Le printemps sera bientôt là avec le soleil plus fort, les jours plus longs, l'envie de partir nos semis sans oublier le « grand ménage ».

Je vous souhaite bon courage, car les jours meilleurs seront bientôt à nos portes.

Les anniversaires du mois de mars :

- 8 Jacques Jean
- 19 Jean-Guy Michaud
- 20 Denise Gagné
- 25 Lucie Boissonneault
- 29 Réjean Beaulieu



Bon anniversaire à vous tous.

Myrtha St-Pierre, présidente

En contexte de pandémie, quoi faire avant de consulter ?



J'ai un résultat positif à la COVID-19.

DÉBUTER LES SOINS À LA MAISON



J'ai des questions sur ma santé.

APPELER INFO-SANTÉ 811



J'ai des inquiétudes ou je vis une situation difficile.

APPELER INFO-SOCIAL 811



Je souhaite renouveler mes ordonnances.

EN PARLER AVEC VOTRE PHARMACIEN(NE)

[Québec.ca/besoinsanté](https://quebec.ca/besoinsanté)

Votre gouvernement

Québec



Chronique municipale

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU 7 FÉVRIER 2022

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska, tenue le 7 février 2022 à la salle municipale au 4, rue du Couvent à 20 h 00.

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

2022-02-024 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2022-02-025 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2022

2022-02-026 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Josée Caron
Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil approuve les dépenses et autorise les paiements et les écritures comptables correspondantes pour un montant total de 116 039,63 \$.

2022-02-027 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 246-2021 ABROGEANT LE RÈGLEMENT 207-2018 RELATIVEMENT AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS.ES MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Beaulieu
Et résolu unanimement que le règlement 246-2021 édictant le code d'éthique et de déontologie des élus.es municipaux soit adopté et qu'il soit ordonné et statué comme suit : (Voir le livre des règlements).

2022-02-028 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 247-2022 ABROGEANT LE RÈGLEMENT 209-2018 RELATIVEMENT AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA

Monsieur Bernard Fortin, conseiller, donne avis de motion et dépose le projet de règlement numéro 247-2022 abrogeant le règlement 209-2018 relativement au code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska.

2022-02-029 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 248-2022 ABROGEANT LE RÈGLEMENT 220-2020 CONCERNANT LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Monsieur Gilles Plourde, conseiller, donne avis de motion et dépose le projet de règlement numéro 248-2022 abrogeant le règlement 220-2020 concernant la gestion des matières résiduelles afin d'apporter une modification dans la catégorie d'unité pour la taxation annuelle en ce qui concerne les conteneurs.

2022-02-030 RÉSOLUTION POUR METTRE FIN AU POSTE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Julie Nadeau
Et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska informe par lettre au nom du Conseil municipal à l'employée #13-0003 qu'à défaut d'obtenir de son médecin un pronostic de retour au travail éminent dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la lettre mentionnée ci-dessus, la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska devra mettre fin à son emploi.

2022-02-031 RÉSOLUTION POUR ENTÉRINER LE MANDAT À BOUCHARD SERVICE-CONSEIL POUR PRÉPARER LA 2^E PARTIE DU DOSSIER DES TRAVAUX DU RANG SAINTE-BARBE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bernard Fortin
Et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska entérine le mandat à Bouchard Service-conseil pour procéder au dépôt de l'appel d'offres relatif à la 2^e partie des travaux du rang Sainte-Barbe sur le SEAO.

2022-02-032 ACCEPTATION DU MANDAT À BOUCHARD SERVICE-CONSEIL POUR LA CONCEPTION ET LA MISE EN PLAN DE LA RÉFECTION DE LA RUE DE L'ÉGLISE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Beaulieu
Et résolu à l'unanimité des membres présents que la
Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska :

- accepte l'offre de services professionnels en ingénierie pour la conception des plans et devis présentés par la firme Bouchard Service-conseil au coût de 5 215,00 \$ avant taxes, selon les conditions décrites à ladite offre de services;
- que ces frais soient payés à même la subvention TECQ 2019-2023.

2022-02-033 ACCEPTATION DU MANDAT À BOUCHARD SERVICE-CONSEIL POUR LA SURVEILLANCE PARTIELLE DES TRAVAUX DE PAVAGE D'UNE SECTION DU RANG SAINTE-BARBE

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Josée Caron
Et résolu à l'unanimité des membres présents que la
Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska accepte
l'offre de services professionnels proposée par Bouchard
Service-conseil pour la surveillance partielle des travaux
de pavage d'une section du rang Sainte-Barbe au coût
de 3 630,00 \$ avant taxes.

2022-02-034 RENOUELEMENT DE L'ASSURANCE MUNICIPALE POUR L'ANNÉE 2022

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Plourde
Et résolu à l'unanimité des membres présents que
le conseil municipal autorise la directrice générale
par intérim à verser le montant de 13 024,41 \$ à
la Fédération Québécoise des municipalités pour
le renouvellement de l'assurance municipale pour
l'année 2022.

2022-02-035 CRÉATION D'UN FONDS RÉSERVÉ POUR LES DÉPENSES LIÉES À LA TENUE D'UNE ÉLECTION

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Julie Nadeau
Et résolu à l'unanimité des membres présents du
conseil municipal accepte de créer un fonds réservé
au financement des dépenses liées à la tenue d'une
élection;

Que ce fonds sera constitué des sommes affectées
annuellement par le conseil, selon ce que prévoit
l'article 278.2 LERM;

2022-02-036 APPROBATION DES INTERVENTIONS EN COURS D'EAU PRÉVUES EN 2022

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Beaulieu
Et résolu à l'unanimité des membres présents du
conseil que la Municipalité de Saint-Bruno-de-
Kamouraska appuie les travaux d'entretien sur le cours
d'eau Branche Gagnon du cours d'eau St-Denis prévus
par la MRC en 2022 et s'acquittera de la facture qui y
sera associée;

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-
Kamouraska demande à la MRC de produire un acte de
répartition des coûts desdits travaux prévus;

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-
Kamouraska est en accord avec la méthode de répartition
utilisée par la MRC qui répartit les frais des travaux en
fonction de la superficie contributive de l'ensemble des
contribuables du bassin versant localisés en amont des
travaux;

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-
Kamouraska est en accord avec la mise à jour de l'acte
de répartition des anciens règlements effectués par la
MRC afin de déterminer les superficies contribu-
tives et accepte que ce type d'acte de répartition
puisse comporter certaines imprécisions;

QUE le projet de répartition demandé soit utilisé
uniquement à titre indicatif dans le cadre de la réunion
des intéressés, sans obligation pour la Municipalité de
maintenir ce mode de répartition.

2022-02-037 PERSONNE DÉSIGNÉE AU NIVEAU LOCAL EN MATIÈRE DE GESTION DES COURS D'EAU

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bernard Fortin
Et résolu à l'unanimité des membres présents que la
Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska nomme
Monsieur Roger Thériault, responsable des travaux
publics comme personne désignée. Une fois nommée
par la MRC de Kamouraska, cette personne sera en
mesure d'agir, dans les limites de sa municipalité, au
nom de la MRC, pour le démantèlement d'embâcle et
pour l'enlèvement d'obstructions causant une menace
immédiate ou imminente aux personnes ou aux biens.

2022-02-038 NOMINATION DES ÉLUS MUNICIPAUX SUR DIVERS COMITÉS INTERNES ET EXTERNES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Josée Caron
Et résolu à l'unanimité des membres présents de
procéder aux nominations suivantes sur les comités
ci-après énumérés :

1. Comité d'embellissement : Bernard Fortin
2. Comité des loisirs / Art et culture : Matthieu Gagné
3. Voirie : Gilles Beaulieu
4. Sécurité publique / Incendie : Marie-Josée Caron
5. Administration et développement : Gilles Plourde
6. Bibliothèque et communication : Julie Nadeau
7. Matières résiduelles : Gilles Beaulieu
8. Changements climatiques : Marie-Josée Caron
9. Mycologie : Bernard Fortin

2022-02-039 ACCEPTATION DE LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DE MONSIEUR ROGER LAVOIE EN REGARD DU LOT NUMÉRO 5 726 830 DU CADASTRE DU QUÉBEC

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska doit donner son avis relativement à une demande d'autorisation de dérogation mineure déposée par Monsieur Roger Lavoie concernant le 314, rue de l'Église;

ATTENDU QUE la demande vise à régulariser une ligne avant du lot 5 726 830 pour une éventuelle subdivision du terrain créant ainsi un lot de 1 519,80 mètres carrés et un lot de 3 365,2 mètres , dont la ligne avant de 42,77 mètres déroge de 7,77 mètres du règlement de lotissement;

ATTENDU QUE le règlement de lotissement numéro 69-90 exige pour un lot partiellement desservi une largeur maximale fixée à 35 mètres;

ATTENDU QUE le projet ne porte pas atteinte à la jouissance par les propriétaires des immeubles voisins de leurs droits de propriété;

ATTENDU QUE l'application du règlement a pour effet de causer un préjudice sérieux au requérant;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal d'accepter la dérogation mineure permettant une ligne avant de 42,77 mètres maximales au lieu de 35 mètres;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Julie Nadeau
Et résolu à l'unanimité des membres présents du

conseil que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska accorde la dérogation mineure à Monsieur Roger Lavoie visant à régulariser une ligne avant du lot 5 726 830 du cadastre du Québec pour une éventuelle subdivision du terrain.

2022-02-040 ACCEPTATION DE LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DE LA COMPAGNIE 9041-1034 QUÉBEC INC. EN REGARD DU LOT NUMÉRO 5 737 631 DU CADASTRE DU QUÉBEC

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska doit donner son avis relativement à une demande d'autorisation de dérogation mineure déposée par 9041-1034 Québec Inc. concernant le 138-140 route du Petit-Moulin;

ATTENDU QUE la demande vise à régulariser une ligne avant du lot 5 737 631 pour une éventuelle subdivision du terrain créant ainsi deux lots, dont un lot de 2 097 mètres carrés et un lot de 1 500 mètres carrés dont la ligne avant de 22,23 mètres déroge de 2,67 mètres du règlement de lotissement;

ATTENDU QUE le règlement de lotissement numéro 69-90 exige pour un lot partiellement desservi une largeur minimale fixée à 25 mètres;

ATTENDU QUE le projet ne porte pas atteinte à la jouissance par les propriétaires des immeubles voisins de leurs droits de propriété;

ATTENDU QUE l'application du règlement a pour effet de causer un préjudice sérieux au requérant;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal d'accepter la dérogation mineure permettant une ligne avant de 22,33 mètres minimales au lieu de 25 mètres;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Beaulieu
Et résolu à l'unanimité des membres présents du conseil que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska accorde la dérogation mineure à la compagnie 9041-1034 Québec Inc. visant à régulariser une ligne avant du lot 5 737 631 du cadastre du Québec pour une éventuelle subdivision du terrain;

2022-02-041 PROCLAMATION DE LA PREMIÈRE JOURNÉE NATIONALE DE PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE POSITIVE LE 13 MARS 2022

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Plourde
Et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska proclame le 13 mars 2022 la *Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive* et invite toutes et tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les organisations et institutions de notre municipalité à faire connaître les outils de la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème CHOISIR, C'EST OUVRIR UNE PORTE.

2022-02-042 PROCLAMATION DES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Josée Caron
Et résolu à l'unanimité des membres présents du conseil que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska :

- déclare la semaine du 14 au 18 février 2022 comme étant *Les Journées de la persévérance scolaire* dans notre municipalité;
- appuie les efforts des partenaires de la Démarche COSMOSS mobilisés autour de la lutte au décrochage – dont les acteurs des milieux de l'éducation, de la politique, du développement local et régional, de la santé, de la recherche, des médias et des affaires – afin de faire de nos MRC des territoires persévérants qui valorisent l'éducation comme un véritable levier de développement pour leurs communautés;
- profite de cette semaine des *Journées de la persévérance scolaire* pour prendre un moment afin de souligner la formidable adaptation dont nos jeunes ont fait preuve juste à temps pour se motiver pour le reste de l'année.

2022-02-043 RÉOLUTION POUR ENTÉRINER L'AFFICHAGE D'UN POSTE D'AGENT(E) DE DÉVELOPPEMENT

ATTENDU QUE plusieurs projets ont été identifiés comme étant prioritaires, mais le plus urgent étant celui de la démarche MADA (Municipalité amie des aînés. es) – Volet 1 – Soutien à la réalisation de politiques et de plans d'action en faveur des aînés;

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à une demande d'aide financière audit programme de soutien Volet 1 et que celle-ci lui a été accordée;

ATTENDU QU'un montant de 10 500 \$ est réservé pour la réalisation de la démarche MADA;

ATTENDU QU'il est dans l'urgence de procéder à l'ouverture d'un poste d'agent(e) de développement à raison de 28 heures/ semaine pour atteindre les cibles fixées dans le cadre de la planification stratégique;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à l'affichage dudit poste dans les journaux locaux, dans Emploi Québec ainsi que Québec municipal et que la date limite pour le dépôt des candidatures soit le 17 février 2022;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bernard Fortin
Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal entérine et accepte que Monsieur Richard Caron, maire, Monsieur Gilles Plourde, conseiller et Madame Maryse Ouellet, directrice générale par intérim forment le comité de sélection.

2022-02-044 ADHÉSION ANNUELLE À L'ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DU KAMOURASKA-EST INC. (APHK)

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Plourde
Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal adhère à titre de membre honoraire pour l'année 2022 à l'*Association des personnes handicapées du Kamouraska-Est Inc.* (APHK) au montant de 50,00 \$.

2022-02-045 FONDATION HÔPITAL DE NOTRE-DAME-DE-FATIMA – COTISATION ANNUELLE POUR L'ANNÉE 2022

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Julie Nadeau
Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal adhère à la cotisation annuelle pour l'année 2022 à la Fondation Hôpital de Notre-Dame-de-Fatima à titre de membre corporatif au coût de 75,00 \$.

VARIA

2022-02-046 ACTION CHÔMAGE KAMOURASKA INC. – RENOUVELLEMENT POUR L'ANNÉE 2022

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Josée Caron
Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal renouvelle son adhésion à Action Chômage Kamouraska pour l'année 2022 au montant de 50,00 \$.

2022-02-047 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2022-02-048 FERMETURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Beaulieu et résolu unanimement la clôture et la levée de la séance à 20 h 45.

Richard Caron, maire

Maryse Ouellet, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

- À noter que le contenu intégral du procès-verbal est disponible sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska.

Ne pelleterez pas la neige de l'autre côté du chemin...



Nous avons remarqué que quelques personnes déneigent leur entrée et vont porter la neige de l'autre côté du chemin. Cette pratique est dangereuse pour vous et pour les usagers de la route. Le fait de traverser le chemin à plusieurs reprises augmente les risques de collision avec un véhicule. De plus, des amas de neige sont parfois laissés sur la chaussée et/ou sur le bord de la route, ce qui rétrécit la voie des usagers. L'article 14 du règlement 228-2020 portant sur les nuisances mentionne ce qui suit :

« Le fait de jeter ou de déposer de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé sur le domaine public ou dans les eaux et les cours d'eau municipaux constitue une nuisance et est prohibé ».

Nous vous demandons de cesser cette méthode.

Merci de votre collaboration.

La Municipalité



La tournée Express
Vaccination COVID-19

Salle municipale
Lieu

4, rue du Couvent, Saint-Bruno-de-Kamouraska
Adresse

Dimanche, 6 mars 2022
Date

De 9 h 15 à 15 h 30
Heure

Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent
Québec

An illustration of a family of five people walking together outdoors. There is a child, a woman, a man, an elderly woman with a cane, and an elderly man.

Service intermunicipal de sécurité incendie
Ville de Saint-Pascal

Prévoyez l'achat de piles pour vos avertisseurs!

An illustration of a woman and a man standing next to a shopping cart filled with groceries. To the right, there are three AA batteries.

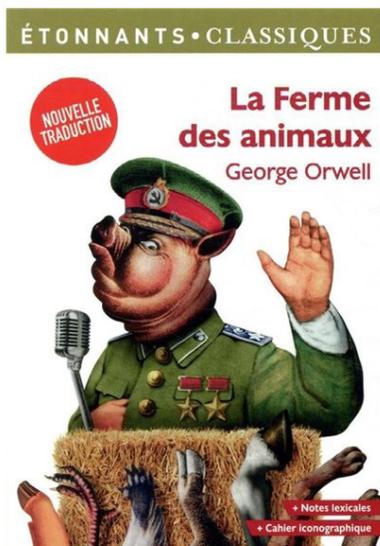
Faites refroidir vos cendres
7 jours avant de les jeter.

An illustration of a black bucket pouring grey ash into a green recycling bin.

Chronique littéraire

La Ferme des animaux est un court roman de George Orwell (1903-1950), publié pour la première fois en 1945. L'auteur, à travers ses écrits, a bâti un univers où les animaux d'élevage prennent le contrôle de la ferme et chassent le propriétaire malveillant de son terrain. Les bêtes sont prêtes à tout pour devenir libres et égales. Il faut toutefois savoir que la liberté et l'égalité ne seront d'actualités que sur période de courte durée. Rapidement, les cochons prendront le pouvoir et seront les dirigeants de la ferme :

*Tous les animaux sont égaux,
mais certains sont plus égaux que d'autres.*



Vous avez peut-être déjà entendu cette phrase célèbre de l'auteur ou l'une de ses variantes : *Tous les humains sont égaux, mais certains sont plus égaux que d'autres*. Je dirais que cette citation est l'élément central que l'auteur tente de décortiquer au cours des chapitres.

George Orwell

Aussi connu sous le nom d'Éric Arthur Blair, George Orwell est un écrivain britannique né en Inde en 1903. Avant sa carrière d'écrivain, Orwell fut un policier pour l'impérialisme britannique où il développa un profond dégoût pour l'administration sociale britannique. Ensuite, il participa à la guerre d'Espagne, se

battant pour les milices du Parti ouvrier contre le général Franco. L'auteur craignait l'élection d'Hitler en raison de ses idées fascistes et de la façon brutale d'accéder au pouvoir. La fin de la Deuxième Guerre lui donne l'inspiration d'écrire deux romans (qui seront ses deux publications les plus reconnues) : *La ferme des animaux* (1945) et *1984* (1945). Deux thèmes récurrents sont perceptibles à travers ses deux livres : la hiérarchie sociale et la liberté.

L'auteur avait une idée bien précise en écrivant ce petit roman, celle de faire une critique sociale à l'égard de l'URSS de Staline. Au cours des chapitres, Orwell décompose tous les aspects de la dictature. En effet, le lecteur peut prendre connaissance des divers facteurs qui sont les prémisses de ce type de régime : l'éducation de la population, le contrôle de l'information, la manipulation et la peur.

Le concept d'animaux parlant qui se battent pour leur liberté semble enfantin ou tout droit sorti d'une histoire à la Walt Disney, mais au contraire, cette façon de faire permet une vulgarisation des propos de l'écrivain. En effet, expliquer les fondements d'une dictature peut être difficile autant pour l'auteur à écrire que pour les lecteurs à comprendre. Toutefois, dans l'œuvre d'Orwell, c'est avec subtilité que les lecteurs découvrent que les animaux sont une représentation d'une hiérarchie sociale, que les bêtes sont impuissantes à l'égard du régime imposé à la ferme et que l'information est constamment manipulée pour qu'elle soit à l'avantage des cochons.

Un classique de littérature anglaise que je vous conseille fortement de lire. Ce livre permet de mieux comprendre les revers de cette structure politique. En ces temps de climats chauds entre la Russie et l'Ukraine ou entre les États-Unis et la Chine, ce petit roman de 100 pages est d'actualité et selon moi, le restera encore pour plusieurs décennies.

Simon Lebrun

CHRONIQUE CULINAIRE

Tourtes feuilletées au saumon et aux poireaux, sauce crémeuse à l'aneth

Vous pouvez préparer une seule grande tourte de 10 po (25 cm de diamètre ou six petites tourtes de 5 po (13 cm). Si vous optez pour la grande tourte, vous devrez augmenter le temps de cuisson à 30 minutes, 25 minutes pour les petites. Four 400° F. Vous pouvez réaliser cette recette avec votre recette de pâte.

Tourtes feuilletées

2 c. à table de beurre (30 ml)
4 poireaux parés (les parties blanches et vert pâle seulement), coupés en tranche
2 lb filets de saumon frais, la peau et les arêtes enlevées, coupées en cubes de $\frac{3}{4}$ de po (2 cm)
2c. à thé (10 ml) zeste de citron rapé
11/2 c. à thé de gros sel (7 ml)
 $\frac{1}{4}$ c. à thé (1 ml) poivre noir du moulin
1 gros œuf
1 c. à table (15 ml) eau
Pour la pâte, votre recette maison

Sauce crémeuse à l'aneth

1 c. à table (15 ml) de beurre
1 échalote hachée finement
1 tasse (250 ml) de crème 15 %
2 jaunes d'œufs
2 c. à table (30 ml) jus de citron fraîchement pressé
11/2 c. à table (22 ml) aneth frais haché finement
Sel et poivre du moulin

Préparation des tourtes feuilletées

Dans un grand poêlon, faire fondre le beurre à feu moyen. Ajouter les poireaux et cuire en brassant de temps à autre, de 2 à 3 minutes ou jusqu'à ce qu'ils aient légèrement ramolli. Laisser refroidir. Dans un bol mélanger le saumon , le zeste de citron, le sel, le poivre et les poireaux refroidis. Réserver.

Dans un petit bol, à l'aide d'un fouet, mélanger l'eau et l'œuf. Faire un carré de 11 pouces avec la pâte (28 cm). À l'aide d'un couteau bien aiguisé, découper

le carré de pâte en quatre carrés de 5 1/2 pouces (14cm) de côté. Faire un autre carré de 12 po. (30 cm) de côté, puis découper en quatre carrés de 6 po (15 cm) de côté. Déposer les quatre plus petits carrés de pâte sur une grande plaque de cuisson tapissée de papier parchemin ou de papier d'aluminium.

À l'aide d'une cuillère, déposer environ $\frac{3}{4}$ de tasse (180 ml) de la garniture au saumon réservée au centre des petits carrés, de manière à former un monticule d'environ 4 pi (10 cm) de diamètre, À l'aide d'un pinceau à pâtisserie, badigeonner le pourtour des carrés de pâte de la préparation à l'œuf réservée. Déposer délicatement les plus grands carrés de pâte sur la garniture au saumon, en les alignant avec les carrés du dessous. Presser délicatement ensemble les côtés des carrés pour sceller. À l'aide d'un couteau, couper le côté des carrés de manière à obtenir des cercles. Badigeonner uniformément le dessus des tourtes de la préparation à l'œuf. Couvrir les tourtes d'une pellicule plastique, sans serrer, et réfrigérer au moins 1 heure ou jusqu'à 3 heures. Répéter la même chose avec un autre carré de 11 pouces (28 cm) .

Cuire au centre du four préchauffé à 400°F (200°C) pendant environ 25 minutes.

Préparation de la sauce crémeuse à l'aneth

Faire fondre le beurre à feu moyen. Ajouter l'échalote et cuire en brassant de 2 à 3 minutes ou jusqu'à ce qu'elle ait ramolli. Ajouter la crème et réchauffer à feu moyen doux en brassant à l'aide d'une cuillère de bois. Mettre les jaunes d'œufs dans un petit bol, ajouter une petite quantité de la préparation à la crème chaude et mélanger. Verser le mélange aux jaunes d'œufs dans la casserole et cuire, en brassant, de 3 à 4 minutes ou jusqu'à ce que la sauce ait légèrement épaissi. Ajouter le jus de citron et l'aneth et mélanger. Poursuivre la cuisson pendant 2 minutes. Saler et poivrer.

Servir la tourte accompagnée de la sauce crémeuse à l'aneth.

Source Coup de Pouce

Même le pouding chômeur peut avoir un goût d'érable

2 tasses de cassonade
¾ tasse de sirop d'érable
1 1/2 tasses d'eau
1 c. à table de farine tout usage
2 tasses de pommes en tranche

Dans une casserole, mélanger la cassonade et la farine, ajouter le sirop d'érable, l'eau et les pommes.

Chauffer juste assez pour faire fondre la cassonade. Verser dans un moule de 8x10 assez haut beurré.

Préparer une pâte avec :

½ tasse de beurre
1 tasse de sucre
2 œufs
Essence de vanille au goût
1 1/2 tasses de farine à pâtisserie
2 1/2 c. à thé de poudre à pâte
1 pincée de sel
¾ de tasse de lait

Crémer le beurre, ajouter graduellement le sucre et les œufs. Bien battre pendant quelques minutes. Ajouter l'essence de vanille.

Tamiser la farine et la mesurer. Ajouter la poudre à pâte et le sel. Mélanger à la première préparation en alternant avec le lait.



Déposer la pâte sur le sirop et étendre avec précaution. Placer au four chaud, à 375° F, pendant 3 à 40 minutes.

Source AFEAS St-Odile Rimouski

Angèle Dionne



La ferme maraîchère RadiKale, situé à Saint-Bruno-de-Kamouraska, offre des **paniers de légumes** hebdomadaires sur une durée de 15 semaines. Des légumes écologiques et frais, sortie du champ directement à votre assiette!

Un point de chute directement à la ferme est mis en place pour récupérer vos légumes, ou l'option de la livraison à domicile est également disponible.

Les inscriptions sont en cours. Plus d'information sur la page **Facebook Ferme RadiKale**, ou sur le site internet www.fermeradikale.com.

Courriel: laille_laurent@hotmail.com
Tel: 418-653-9055



**UNITÉ DOMRÉMY
SAINT-PASCAL INC**

Production des rapports d'impôt

Dupuis cinq ans, l'Unité Domrémy de Ville St-Pascal produit des rapports d'impôt pour les personnes à faibles revenus, via le Programme Gouvernemental des Bénévoles.

La production des rapports d'impôt débute le 25 février jusqu'au 31 mai 2022. Pour les personnes intéressées, vous pouvez appeler au numéro de téléphone, 418-492-2183 et laisser votre message. Un bénévole vous rappellera pour vous fixer un rendez-vous.

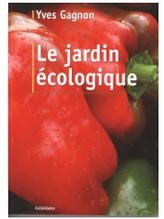
Aline Beaulieu
Coordonnatrice

La fièvre du printemps s'installe tranquillement dans nos têtes, on pense déjà aux bons légumes, fines herbes et fruits que nous rêvons récolter durant la belle saison estivale. Déjà nous sommes en mode planification. Nos semences sont commandées pour nous permettre de démarrer nos semis au moment opportun. De plus en plus de personnes s'intéressent à l'option de faire pousser une partie de la nourriture que nous consommons. Il existe en librairie une multitude de livres d'auteurs québécois expérimentés sur le jardinage, dont les contenus sont bien adaptés à nos pratiques et à notre climat. Cependant, choisir le bon guide n'est pas toujours évident, en acheter plusieurs peut s'avérer coûteux et souvent décevant. Dans tout ce que nos libraires nous offrent sur ce sujet, il y a se quoi mettre le nez dans de belles trouvailles.

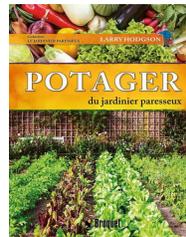
Ce mois-ci, j'aimerais vous en suggérer quelques-uns pour vous accompagner dans vos projets de potager. Qu'on soit expérimenté ou bien qu'on aimerait s'initier, il y en a pour répondre aux besoins de chacun. Mon premier choix est mon premier manuel lorsque je me suis lancée dans l'aventure de cultiver mes propres légumes, en 2006. La première version avait été publiée en 1984 et rééditée depuis, plusieurs fois. Voici sa dernière édition «*Le jardin écologique*», du québécois Yves Gagnon, aux éditions Colloïdales. M. Gagnon a été un des précurseurs du jardinage biologique au Québec. Je peux dire que ce livre est un «*classique*»!

Il s'adapte à n'importe quel type de jardinage autant pour ceux qui désirent travailler sur de petites surfaces dans sa cour ou à plus grande échelle. Chaque année, durant ma période de planification du potager en prévision de la prochaine saison, je m'y réfère encore. Dans la dernière édition, l'auteur soumet une imposante réflexion sur l'agriculture biologique et l'impact des changements climatiques dans notre société. Là où réside vraiment la force de cet ouvrage, ce sont les chapitres qui fournissent au lecteur un véritable mode d'emploi pour apprendre à cultiver des plantes légumières de A à Z.

Yves Gagnon; *le jardin écologique*, Saint-Didace, Les éditions Colloïdales, 256 p.

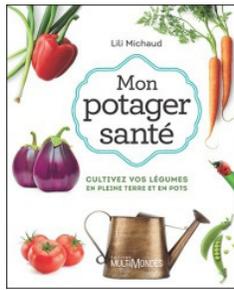
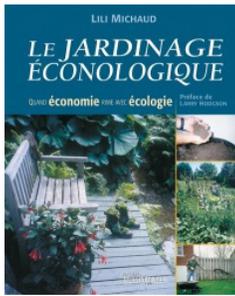


Pour les jardiniers de nature originale et intuitive qui préfèrent des techniques de jardinage plutôt simples, efficaces et qui ne doivent pas exiger trop d'efforts. Sa curiosité et sa minutie l'amèneront à connaître tous les secrets du «*jardinier paresseux*». Rien de mieux que les ouvrages de Larry Hodgson: Le «*Potager du jardinier paresseux*», il évoque tout ce qu'il faut pour réussir un potager rempli de bons légumes: emplacement, sol, jardinage en carrés et en planches surélevées, outils, paillis, rotation des cultures, semis intérieurs et extérieurs, transplantation, entretien, récolte, contrôle des insectes, des maladies et des mauvaises herbes... L'auteur aborde aussi l'aménagement d'un potager sur balcon.



Larry Hodgson; *Potager du jardinier paresseux*, édition Broquet, publié en 2021 160 p.

Je ne pourrais passer sous silence les travaux de Lili Michaud. Parmi ses nombreuses publications, je vous en présente deux: «*Le jardinage écologique*» et «*Mon potager santé*». Agronome de formation, elle partage généreusement ses expériences acquises depuis la fin des années 90. Vous serez en mesure de connaître et de prendre soin de votre sol: de le nourrir sainement. Elle valorise grandement l'utilisation de votre propre compost, qu'elle appelle «l'or brun» du jardinier, pour enrichir le sol de votre potager. Pour elle, il est plus valorisant de consommer intelligemment et de récupérer plutôt que de céder continuellement au réflexe du «achetez et jetez». Économie et écologie résonnent tout au long de ses écrits.



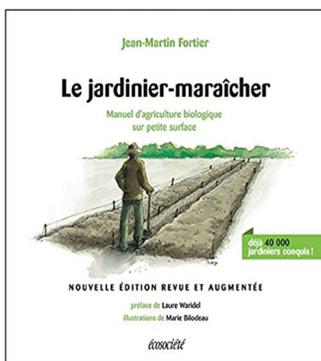
Jean-Martin Fortier; *Le jardinier maraîcher*», 2^{ème} édition, ed. Écosociété, publié en 2015, 224 p.
Jean-Martin Fortier; *Le maraîchage nordique*», ed. Cardinal, publié en 2021, 248 p.



Lili Michaud; «Le jardinage écologique» et «Mon potager santé» éditions Multimondes

Pour les jardiniers de nature plus engagée issus de la culture biologique, je vous propose la nouvelle édition du «*Jardinier maraîcher*» de Jean-Martin Fortier paru à l'automne 2015. Le jeune fermier bio a continué à perfectionner et diversifier ses trucs de maraîchage et expérimenter de nouveaux outils pour optimiser ses cultures sur petite surface. C'est avec la même générosité qu'il partage les résultats de ses nouvelles expériences afin d'aider les jardiniers maraîchers à améliorer leur savoir sur l'art de produire de la nourriture de manière durable. «L'agriculture locale a le pouvoir de transformer la société, et je suis de ceux qui pensent que cette transformation est en cours. Une agriculture de proximité qui participe à la résilience des communautés locales et qui est capable de nourrir la population en tournant le dos à une agriculture industrielle polluante pour la planète et pour notre santé» écrit Jean-Martin Fortier.

Le Jardinier maraîcher demeure un incontournable pour tous ceux et celles qui s'intéressent à l'agriculture biologique sur petite surface. Une mine d'or d'informations!!!



Ce dernier livre s'inscrit dans le courant de la souveraineté alimentaire au Québec. Il s'adresse aux jardiniers qui veulent poursuivre l'aventure en hiver, voici sa toute dernière publication: «Le maraîchage nordique», écrit en collaboration avec Catherine Sylvestre. «Faire pousser ses légumes en hiver dans un climat nordique, c'est possible! «Magnifiquement illustré, les auteurs présentent une série de conseils et d'outils pour démarrer un projet de culture maraîchère en hiver. Le maraîchage nordique est aussi un ouvrage résolument engagé fondé sur une agriculture écologique, verte et de proximité.»

En espérant que ces informations ont piqué votre curiosité et qu'elles vous seront utiles. Comme je le mentionnais au début, choisir le bon guide n'est pas toujours évident. Si un ou plusieurs de ces volumes vous intéressent, vous pouvez en faire la demande auprès de votre bibliothèque municipale. Ainsi, vous pourrez prendre le temps de le consulter avant d'aller acheter en librairie. Vos achats seront plus judicieux, éclairés et durables correspondant le mieux à vos besoins. Comme le souligne Mme Michaud, il faut être «*écologique!*». Et oui! qu'on se le dise; on fait de bons livres au Québec et je me fais un point d'honneur de les partager avec vous.

En terminant je vous laisse sur une pensée de Yves Gagnon, introduction au jardinage écologique, 1984: «Le jardinier représente celui qui a compris qu'à travers le jardinage, on peut retrouver sa vraie nature et peut-être, le sens profond de la vie.»

Sur ce, je vous souhaite de découvrir le plaisir du simple contact avec la nature.

Bonne fin d'hiver à tous!

Diane Cardin, responsable



MARS « Mois de la prévention de la fraude »

En mars de chaque année, la prévention de la fraude est mise à l'honneur. Il est donc impératif pour moi de vous sensibiliser et vous donner des conseils de sécurité.

Personne n'est à l'abri de la fraude, peu importe son âge, son niveau d'éducation ou son lieu de résidence. Cependant, la plupart des fraudes peuvent être évitées en étant informé et ainsi mieux pouvoir les identifier et se protéger efficacement.

La fraude se définit comme étant un acte criminel pour lequel une personne soutire à une autre personne des biens, des services ou de l'argent par supercherie, mensonge ou autres moyens.

Que ce soit par internet ou bien par téléphone, les informations recherchées pour le vol et la fraude d'identité sont les mêmes ;

Nom complet

Date de naissance

Numéro d'assurance sociale

Adresse intégrale

Nom d'utilisateur et mot passe pour les services en ligne

Données de cartes de crédit

Numéro de comptes bancaires

Numéro de passeport

Comment vous protéger :

Ne jamais divulguer des renseignements personnels ou financiers par courriel, sur les médias sociaux ni par téléphone.

Vérifier vos états financiers fréquemment.

Vérifier votre dossier de crédit (Équifax ou Trans-Union Canada).

Prenez des mots de passe sécuritaire en évitant des mots communs et en y insérant des caractères spéciaux.

N'écrivez votre mot de passe nulle part et ne jamais divulguer et partager votre mot de passe à personne.

Une fraude répandue est l'hameçonnage qui consiste à créer des courriels, texto ou des pages Web qui sont des répliques de sites et d'entreprises réels et légitimes (Institutions financières, organisme gouvernemental).

Les institutions financières ne communiqueront JAMAIS avec vous par courriel pour obtenir vos renseignements personnels. Si vous pensez que c'est un message plausible, veuillez contacter l'institution ou la compagnie avec le numéro que vous possédez déjà (ex. : numéro au verso de

vosre carte bancaire).

La fraude marketing de masse, consiste à la vente de produits ou de services de tout genre, mais le message véhiculé par le vendeur est faux. L'information donnée au client est délibérément trompeuse, ou la compagnie n'a pas l'intention de respecter son engagement envers son client. Par exemple, on vous dit que vous avez gagné un prix, mais pour le recevoir vous devez fournir vos informations personnelles. Ce type de fraude peut survenir par messagerie texte, par courriel, par téléphone et même par courrier.

Ne dépensez pas d'argent pour recevoir un prix. Au Canada, les prix sont toujours gratuits.

Ne payez pas pour des produits ou services avant de les avoir reçus lorsque quelqu'un vous sollicite.

Avant de faire un don de charité, vérifiez que l'organisme de bienfaisance est enregistré auprès de l'agence du Revenu du Canada ou contacter l'organisme local.

Si toutefois malgré votre prudence vous êtes victime de fraude il est très important de le signaler à :

Votre entourage : afin de les sensibiliser à la fraude et les protéger.

Centre antifraude du Canada : pour contribuer à la sensibilisation du public.

Les policiers : pour permettre d'établir un portrait juste de la criminalité et d'allouer les effectifs nécessaires à la lutte aux fraudes.

Les institutions visées (comme votre caisse) : pour qu'elles prennent les mesures nécessaires.

Comment le signaler :

Sûreté du Québec : 310-4141 ou *4141 (cellulaire)

Centre antifraude du Canada : 1-888-495-8501

Mélissa Bossé

Technicienne en administration

Centre de services MRC – Rivière-du-Loup

Région Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

Sûreté du Québec

Bureau 418 551-8144

www.sq.gouv.qc.ca

http://intranet-surete/publications/gqq/logos/signature_150.jpg



Les temps changent
... PAS QUE LE CLIMAT !

Comment recycler mes appareils électroniques, en 4 étapes faciles.

1. REGROUPER TOUS LES APPAREILS QUE JE N'UTILISE PLUS

Téléviseurs, ordinateurs, souris, claviers, disques durs, routeurs/modems, imprimantes, systèmes de son, lecteurs MP3, casques d'écoute, chaînes stéréo, consoles de jeux vidéo, manettes, téléphones, tablettes, etc.

2. LES SÉPARER DANS 3 BOÎTES

- à réparer : pour pouvoir les utiliser à nouveau
- à donner : pour en faire profiter quelqu'un d'autre
- à recycler : pour protéger nos ressources

3. RÉINITIALISER MES APPAREILS

Pour effacer toutes mes données et ainsi protéger mes informations personnelles. C'est rapide et efficace!

4. TROUVER LE POINT DE DÉPÔT LE PLUS PROCHE DE CHEZ MOI

- recyclermeselectroniques.ca/qc

Des questions ? 1 888 856-5552 option 1

co-eco.org/electroniques/ | info@co-eco.org | [facebook.com/coecobs/](https://www.facebook.com/coecobs/)



Remerciements

Le Conseil des Chevaliers de Colomb de Saint-Pascal remercie les membres qui se sont dévoués pour la vente de billets de la campagne des œuvres. Merci également à tous ceux qui ont acheté des billets. Par ce geste, vous contribuez aux œuvres des Chevaliers de Colomb. Il est à noter que la totalité des revenus de la vente de ces billets est distribuée en dons dans notre région.



Les Groupes Familiaux Al-Anon peuvent vous aider.

Pour en savoir plus, assistez à une réunion confidentielle dans votre localité.
888 4AL-ANON • al-anon.org

L'alcoolisme

affecte non seulement la
personne alcoolique,
mais aussi tout le monde autour d'elle.

Al-Anon est un programme
de soutien mutuel pour toute personne
préoccupée par la consommation
d'alcool d'une autre personne.

Le groupe Al-Anon Temps de Vivre de St-Pascal est fermé temporairement. Cependant, n'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin d'aide, au no de téléphone suivant :

Tél. : 1-844-725-2666

Et quelqu'un vous répondra rapidement.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter notre site web pour le Québec Est:
al-anon-alateen-quebec-est.ca

Des réunions téléphoniques et en ligne sont toujours disponibles sur la plateforme ZOOM.

Horaires d'ouverture

Bureau municipal

Sur rendez-vous

Du lundi au jeudi :
8 h 30 à 12 h et
de 13 h à 16 h

Le vendredi : 8 h 30 à 12 h

Tél.: 418-492-2612
www.stbrunokam.qc.ca

Fabrique

321, rue de l'Église

Lundi au vendredi
Téléphone: 418-492-1476.

Alimentation

St-Bruno

Dimanche : 8 h à 19 h
Lundi : 9 h à 19 h
Mardi : 9 h à 19 h
Mercredi : 9 h à 19 h
Jeudi : 9 h à 21 h
Vendredi : 9 h à 21 h
Samedi : 8 h à 21 h

Tél.: 418 492-3185

Bibliothèque

Le mercredi de
18 h 30 à 20 h

Bureau de poste

Lundi, mardi, mercredi et
vendredi :

9 h 15 à 11 h 30
13 h 30 à 16 h

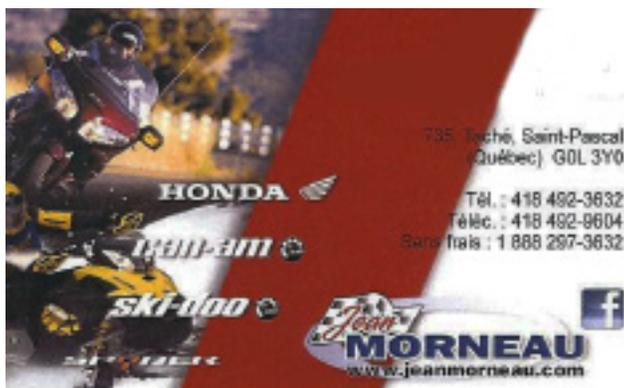
Jeudi:

9 h 15 à 11 h 30
13 h 30 à 16 h 15

Tél.: 418-492-1673

SAAQ St-Pascal

Lundi 12 h à 16 h
Mardi 12 h à 16 h
Mercredi de 9 h à 11 h et 12 h à 16 h
Jeudi de 12 h à 16 h et 17 h à 20 h
Vendredi 12 h à 16 h
Samedi Fermé
dimanche Fermé
Téléphone : (418) 492-7314



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

BUREAU DE MONTMAGNY
Édifice Amable Bélanger
6, rue Saint-Jean-Baptiste Est, bureau 206
Montmagny (Québec) G5V 1J7
Téléphone : 418 234-1893 • 1 866 774-1893

BUREAU DE SAINT-PASCAL
Édifice Claude-Béchar
235, rue Rochette, bureau 108
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Téléphone : 418 492-7730

BUREAU DE SAINTE-PÉRETUE
366, rue Principale Sud, bureau 205
Sainte-Péretue (Québec) G0R 3Z0
Téléphone : 1 866 774-1893
marie-eve.proulx.cds@assnat.qc.ca

MARIE-EVE PROULX Députée de Côte-du-Sud
Ministre déléguée au Développement économique régional
Ministre responsable des régions Chaudière-Appalaches,
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine



Là pour vous!

**BERNARD
GÉNÉREUX**
DÉPUTÉ | MONTMAGNY-L'ISLET-
KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP

Montmagny: 418 248-1211
Rivière-du-Loup: 418 868-1280
bernardgenereux.ca

Recyclage Guy Gagné 2007

418-860-7803

PIECES D'AUTOS ET ANTIQUES

Sortie 488 Sud 565, ST-EDOUARD
SAINT-ALEXANDRE KAM Q.C. GOL-2G0

Construction
Yves Gosselin

Entrepreneur général
Construction - rénovation

Résidentiel
et commercial

9, Route Lauzier
Kamouraska (Québec) GOL 1M0
Tél.: 418 492-3492
Cell.: 418 714-5736

R.B.Q.: 8318-2667-51

DECO SURFACES

DUMAIS
camilledumais.com

1005, rue Lévesque
Saint-Pascal (Québec) GOL 3Y0
Tél.: (418) 492-2347 • Téléc.: (418) 492-9603

Coiffure
Céline
Design

TÉL: 418.308.0898

309 rue de l'église
St Bruno de Kamouraska GOL 2M0



Lunik inc.

PAPETERIE-LIBRAIRIE-TABAGIE

BOUTIQUE CADEAU IDÉE FIX

510, avenue Martin, C.P. 367
Saint-Pascal (Québec) GOL 3Y0
Tél.: (418) 492-2096 Téléc.: (418) 492-6122
Courriel: tabagielunik@qc.airs.com



492-2222

Résidence funéraire
Daniel Caron

Pré-arrangement (garantis en fiducie)
Crémation Daniel Caron,
Funérailles traditionnelles Thanatologue, ambulancier
Service d'ambulance
353, ave. Chapleau, Saint-Pascal Qc GoL 3Y0

point S

CERTIFIÉ POIDS LOURD

Pneus F.M. inc.

595, boulevard Hébert, Saint-Pascal
418.492.6035 • 1.800.463.1375

Mécanique générale

580, boulevard Hébert, Saint-Pascal
418.492.2907

point-s.ca

PNEUS
ALIGNEMENT
SUSPENSION
VIDANGE
FREINS
SILENCIEUX
INJECTION

Service de Pneus
Marcel inc.

Vente de pneus neufs et usagés

Pose et balancement

Réparation pneus : - automobile
- agricole



418 492-2915
622 boul. Hébert
Saint-Pascal

MALLETTE

Mallette
Société en collectif
Comptables agréés

Carolyne Thériault, CPA
Pascal Briand, CPA

Tél.: (418) 492-3515
Téléc.: (418) 492-9640
Cel.: (418) 867-6318

470, rue Chapleau
Saint-Pascal (Québec) GOL 3Y0

PME
INTER

NOTAIRES

Garon, Lévesque, Gagnon, St-Pierre
Notaires et conseillers juridiques

Me Claude Gagnon
Me Dorisse St-Pierre

Me Marie-Christine Morneau

506, Taché Bureau 101, Saint-Pascal
Tél.: 418 492-1441 / 418 492-7294
Téléc.: 418 492-3131

COMITÉ DES BÉNÉVOLES

Repas après les funérailles
Saint-Bruno

Ghislaine Gagné 418-492-6543
Myrtha St-Pierre 418-492-5926

ARTISAN CORDONNIER

Roger Mailloux

435, Rang 4 ouest, Saint-Bruno
S.V.P. appeler au
Tél.: 418-492-5942



Fabrique St-Bruno

418 492-2986

Lundi au vendredi de 9h à 16h

321, rue de l'Église, bureau 1-B
Saint-Bruno-de-Kamouraska



Le Domaine Brulois



HÉBERGEMENT

Personnes autonomes et semi-autonomes

Pour une convalescence ou en permanence

«Le bonheur n'a pas d'âge mais il a une adresse»

138 & 140 route du Petit Moulin Roger Lavoie, prop.
Saint-Bruno (Québec) GOL 2M0 (418) 492-7075

Andrée Michaud

510 rang 5
St-Bruno de Kamouraska

(418) 492-9824
and_micho@yahoo.ca



La Michelaine
Mohair


Centre-Femmes
La Passerelle du Kamouraska

710, rue Taché, C.P. 372
Saint-Pascal (Québec) GOL 3Y0
Tél.: 418 492-1449
Téléc.: 418 492-9021
lapasserelledukamouraska@qc.airs.com

Garde paroissiale

Saint-Bruno

Gilles Beaulieu, secrétaire

492-7132

Distinction Coiffure
143, route du Petit Moulin
St-Bruno-de-Kamouraska QC
GOL 2M0
418 492.6311
Manon Thériault prop.





CONSTRUCTION RÉMY THÉRIAULT

RBQ: 8344-2053-11

Rémy Thériault
339 rue Lessard
Saint-Pascal (Québec)
Tél. : 418 492-9489
theriaultremy@hotmail.com

Entrepreneur en construction et rénovation

- agrandissement
- toiture
- finition intérieure
- finition extérieure
- portes et fenêtres, etc.



Pharmacie Raphaëlle Paradis et Marcelle Pelletier inc.

Heures d'ouverture

Lundi au vendredi	9 h à 20 h
Samedi	9 h à 17 h
Dimanche	10 h à 13 h

555, rue Taché
Saint-Pascal (QC) GOL 3Y0
Tél. : 418 492-1234
Télec. : 418 492-2255
Courriel : bsr@familiprix.com

Membre affilié



BASIE|32

web design impression



Mini Excavation

- Test de sol
- Pose de drain
- Réparation de fondation

Jean-Claude Levesque

334, rue de l'église
Saint-Bruno 418-492-7803



Municipalité Saint-Bruno-de-Kamouraska

321, rue de l'Église, bureau 1
Saint-Bruno-de-Kamouraska
(Québec) GOL 2M0

Téléphone : 418 492-2612
Courriel : dg@stbrunokamouraska.ca

Clinique Dentaire Kamouraska

Dre Jill Laroche Paquet

Alimentation Saint-Bruno 2020

Isabelle Bérubé
Jean-Charles Chénard *À votre service*

155 rte du Petit Moulin
Saint-Bruno de Kam. 418.492.3185

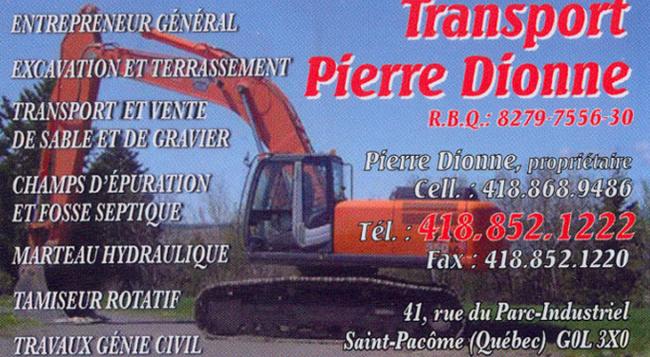
Épicerie - Essence
Service de traiteur



Transport Pierre Dionne

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
EXCAVATION ET TERRASSEMENT
TRANSPORT ET VENTE
DE SABLE ET DE GRAVIER
CHAMPS D'ÉPURATION
ET FOSSE SEPTIQUE
MARTEAU HYDRAULIQUE
TAMISEUR ROTATIF
TRAVAUX GÉNIE CIVIL

R.B.Q.: 8279-7556-30
Pierre Dionne, propriétaire
Cell. : 418.868.9486
Tél. : 418.852.1222
Fax : 418.852.1220
41, rue du Parc-Industriel
Saint-Pacôme (Québec) GOL 3X0




Desjardins

Caisse du Centre de Kamouraska

Mieux se **connaître**,
pour mieux **avancer**.